



Garbiso Bernard &lt;bernardgarbiso@gmail.com&gt;

---

**Discussion de samedi 06 octobre 2018 aux Invalides**

2 messages

---

**Garbiso Bernard** <bernardgarbiso@gmail.com>

9 octobre 2018 à 11:50

À : benjamin.smith@airfranceklm.com

Cc : olcarkaxhija@airfranceklm.com, Patrice Tizon &lt;patizon@airfrance.fr&gt;

Monsieur le Directeur,

Comme je m'y suis engagé samedi soir en plénière devant l'ensemble des invités de ce tour de table, la CFE-CGC est favorable à vos dernières propositions.

**Augmentations Générales**

Les 2% au 1er janvier 2018 (rattrapage)

Les 2% au 1er janvier 2019, et la clause de négociation en octobre 2019.

Nous vous rappelons que pour l'augmentation de janvier 2019 elle ne pourra se faire que par le cadre légal de la négociation collective, il en sera de même pour celle prévue en octobre 2019.

**Augmentations Individuelles**

Sur la demande de la CFE-CGC (précédent courrier), vous avez convenu que la négociation devait se faire avec les seuls syndicats représentatifs du sol.

Sur ce dernier point, nous vous demandons une date prévisionnelle de négociation qui suivrait celle des AG.

*Essayer, c'est toujours avancer ...*

Bien cordialement

--

**Bernard Garbiso**

Secrétaire Général CFE-CGC Air France

06.07.78.52.94

**Courrier CFE-CGC\_Mr Benjamin Smith\_28092018.pdf**

532K

---

**Garbiso Bernard** <bernardgarbiso@gmail.com>

9 octobre 2018 à 11:50

À : Laurence DEMIGNE &lt;lademigne@gmail.com&gt;

[Texte des messages précédents masqué]

**Courrier CFE-CGC\_Mr Benjamin Smith\_28092018.pdf**

532K